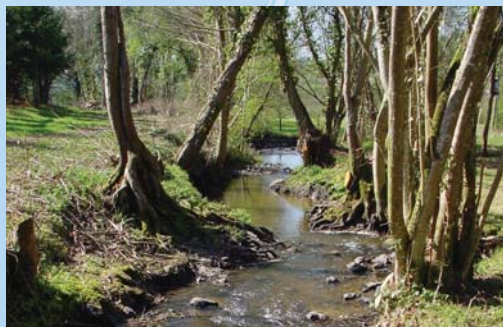




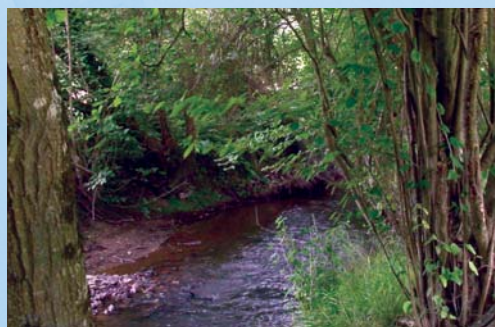
PARC NATUREL REGIONAL NORMANDIE-MAINE à Carrouges (61) Mention spéciale du Jury

dans la catégorie Gestion des cours d'eau et des milieux naturels aquatiques

→ Action distinguée : Restauration de 85 km de cours d'eau : premiers travaux et chantier vitrine



La Plesse



Le Sarthon

• Des travaux de restauration et d'entretien

A cheval sur les départements de l'Orne et de la Mayenne, le bassin versant du Sarthon s'étend sur une superficie de 120 km². Il compte 85 km de cours d'eau de bonne qualité hydrobiologique et de première catégorie piscicole. A ce titre, il fait l'objet d'un arrêté de biotope et d'un périmètre Natura 2000 dans l'Orne et dans la Mayenne.

Cependant, malgré ces statuts protecteurs, les cours d'eau sont menacés par plusieurs facteurs qui altèrent la qualité de l'eau et/ou contribuent au colmatage du lit : destruction des berges et lit par le piétinement des bovins, rejets agricoles diffus et vidanges de plans d'eau, ralentissement des écoulements par la présence de débris végétaux dus au manque d'entretien des boisements des rives.

Pour sauvegarder ces cours d'eau, le Parc naturel régional Normandie-Maine, la Fédération de l'Orne pour la pêche et la protection du milieu aquatique et l'association agréée de pêche de la Roche Mabile ont mis en place un contrat de Restauration Entretien sur la période 2004 -2008. Ce contrat fixe plusieurs objectifs : empêcher le bétail de pénétrer dans le cours d'eau, diversifier les écoulements, restaurer les boisements des rives pour limiter les pollutions diffuses (par absorption des nitrates notamment), régénérer la végétation et restaurer les habitats aquatiques et enfin protéger les berges de l'érosion grâce à des techniques végétales (peigne et tressage).

• Le chantier vitrine du Sarthon et la restauration de la Plesse

Sur 500 mètres, le chantier vitrine du Sarthon regroupe presque tous les types de travaux qui seront effectués sur l'ensemble des cours d'eau du bassin versant : débroussaillage et élagage des boisements des rives, mise en place d'abreuvoirs et de clôtures, retrait d'une partie des embâcles et aménagement des encoches d'érosion (peignes et tressage). En outre, une échelle et un escalier ont été construits pour faciliter l'accès au cours d'eau et permettre de découvrir les travaux de restauration et d'entretien réalisés. Un panneau d'information en explique la finalité.

Entre avril 2003 et juin 2004, le ruisseau de la Plesse a été le premier cours d'eau du bassin versant à bénéficier de ces travaux de restauration.

• Les résultats et perspectives

Le suivi, réalisé à la fin de l'année 2003, a montré que la partie aval du ruisseau de la Plesse, qui, avant travaux, était fortement encombrée et dont les frayères potentielles étaient colmatées, présentait désormais l'aspect d'un cours d'eau dynamique pouvant abriter de nombreuses frayères. Les premiers travaux ont été bien acceptés par les riverains, comme en attestent les propos de Monsieur Camus-Denais, éleveur : « Après avoir accepté sur mes terres les travaux de restauration du Sarthon, je dois me rendre à l'évidence que ceux-ci sont non seulement bénéfiques pour mon activité (gain de surface grâce aux travaux d'élagage, réparation de clôture adaptée à mes besoins) mais encore nécessaires au bien-être (...) : j'apprécie aujourd'hui la présence du cours d'eau dans le paysage »

D'ici 2008, les 85 km de cours d'eau du bassin versant du Sarthon auront été restaurés pour un coût total estimé de 110 000 euros pour le ruisseau de la Plesse et de 335 000 euros pour le reste du bassin versant.

• L'avis du jury

La démarche est exemplaire par sa cohérence : elle concerne l'ensemble du bassin versant, elle met en œuvre des actions diversifiées adaptées à chaque type de menace.

Le chantier vitrine permet aux riverains de prendre connaissance des différents types de travaux et d'en accepter la réalisation. Il sensibilise le public à la nécessaire protection des cours d'eau.

• Pour en savoir plus :

Hélène Bauer ou Mélanie Taquet Tél. : 02 33 81 75 75

Porteur du projet :

Parc naturel régional Normandie-Maine

Population concernée :

5 800 habitants sur les communes riveraines du Sarthon

Milieu naturel concerné :

Tous les cours d'eau du bassin versant du Sarthon

Réalisations :

Chantier vitrine sur le Sarthon et restauration de la Plesse

Coût des travaux réalisés sur la Plesse et le Sarthon:

50 000 euros pour la Plesse et 21 000 euros pour le chantier vitrine

Coût global sur la durée du contrat restauration entretien :

445 000 euros

Financeurs :

Conseil général de l'Orne,
Conseils régional de Basse-Normandie
Conseil régional des Pays de la Loire,
Parc Normandie-Maine
Communautés de communes concernées ,
Feoga,
Association et fédération de pêche
Agence de l'eau Loire-Bretagne